



# GOVERNEMENT

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

**Ministère du Travail et de l'Emploi**

**Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie**



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Séminaire « Politiques de l'emploi »**  
***Interactions de l'économie et du juridique***

12 novembre 2024

**L'ESSOR DE L'APPRENTISSAGE : QUEL  
BILAN ET QUELLES PERSPECTIVES ?**

Intervenants :

**Pierre Cahuc, Anne-Léone Campanella, Jean-Pierre Willems**  
**Avec un point de l'Unédic, par Lara Muller**

Plus d'informations : [Séminaire emploi « Intelligence artificielle et emploi »](#)

# Introduction

**Gilbert CETTE**

**Co-président du séminaire**

Président du Conseil d'orientation des retraites,  
Professeur d'Économie à NEOMA Business School

# Interventions croisées en trois parties

**Pierre Cahuc**

*Docteur en Économie, professeur à Sciences Po,  
directeur de la chaire Sécurisation des parcours professionnels*

**Anne-Léone Campanella**

*Directrice Générale – REAL Campus by L'Oréal*

**Jean-Pierre Willems**

*Docteur en Droit, consultant en droit de la formation*

**Un point avec l'Unédic : Lara Muller**

*Directrice des études et des analyses*

# Programme du séminaire

- **Introduction par Gilbert Cette**
- **Partie I : État des lieux de l'apprentissage en France – Appréciation des effets de la réforme de 2018**
  - ❖ A – Comparaison internationale : apprentissage et politiques publiques pour améliorer l'emploi des jeunes – **Pierre Cahuc**
  - ❖ B – Comment fonctionne le système d'apprentissage français, notamment depuis 2018 ? – **Jean-Pierre Willems**
  - ❖ C – Témoignage : Quels apports de la réforme de 2018 dans une entreprise française ? – **Anne-Léone Campanella**
- **Partie II : Enjeux persistants et problématiques nouvelles – les défis de l'apprentissage en 2024**
  - ❖ A – Les enjeux économiques et financiers des dispositifs d'apprentissage dans un contexte budgétaire contraint – **Pierre Cahuc**  
Focus sur le chômage des ex-apprentis : les résultats de l'étude de l'Unédic – **Lara Muller**
  - ❖ B – Les enjeux juridiques et sociaux des dispositifs d'apprentissage – **Jean-Pierre Willems**
  - ❖ C – Les défis rencontrés sur le terrain : retours d'expérience et stratégies d'entreprise – **Anne-Léone Campanella**
- **Partie III : Quels ajustements du dispositif pour un apprentissage encore plus efficient ?**
  - ❖ A – Quelles politiques publiques pour répondre aux défis de l'apprentissage et quel ciblage ? – **Pierre Cahuc**
  - ❖ B – Comment améliorer l'apprentissage dans le cadre global français d'éducation et de formation professionnelle ? – **Jean-Pierre Willems**
  - ❖ C – Des nouvelles du terrain : quelles pistes d'amélioration ? – **Anne-Léone Campanella**
- **Clôture des débats par Jean-Emmanuel Ray**

# Partie I : État des lieux de l'apprentissage en France

## Appréciation des effets de la réforme de 2018

- ❖ A – Comparaison internationale : apprentissage et politiques publiques pour améliorer l'emploi des jeunes

**Pierre Cahuc**

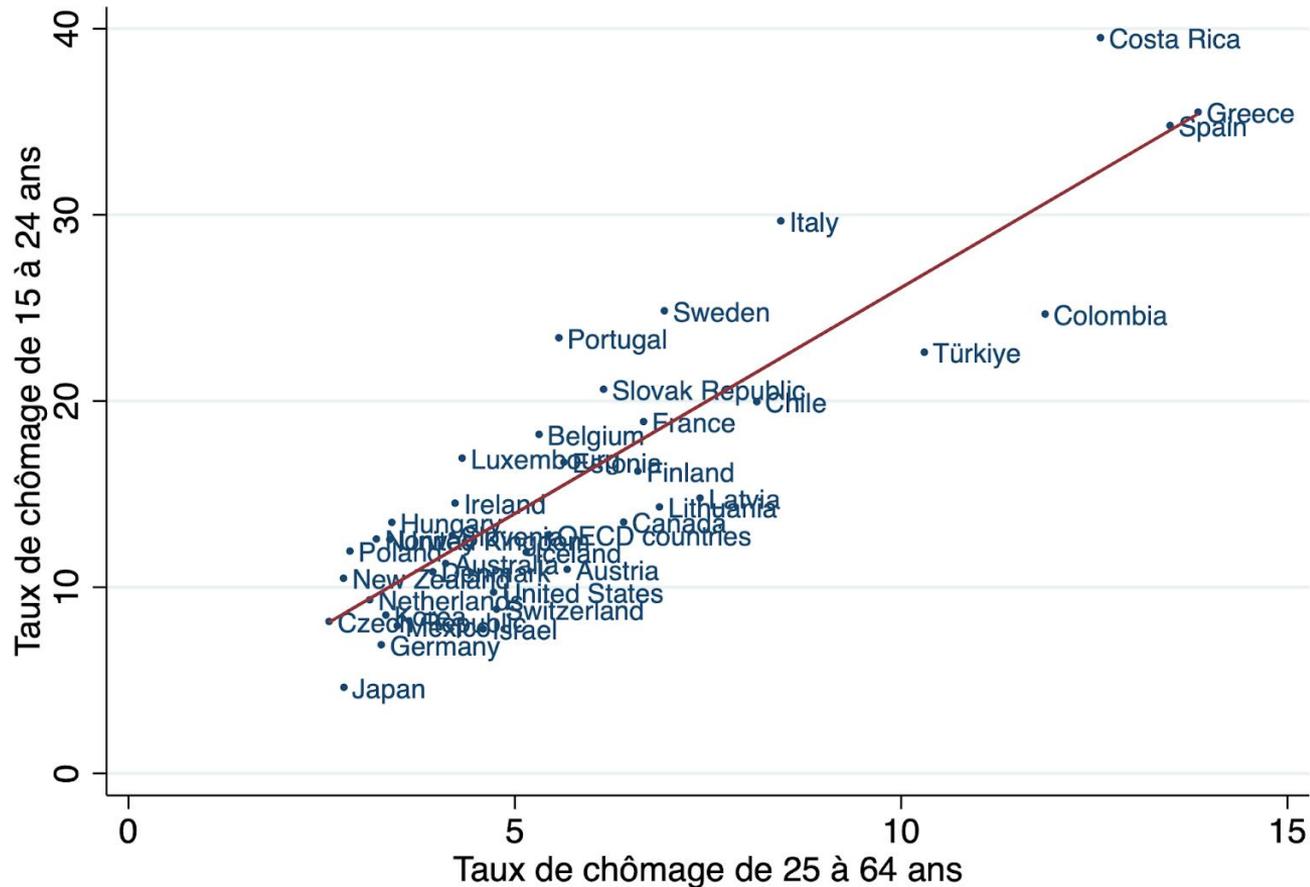
- ❖ B – Comment fonctionne le système d'apprentissage français, notamment depuis la réforme de 2018 ?

**Jean-Pierre Willems**

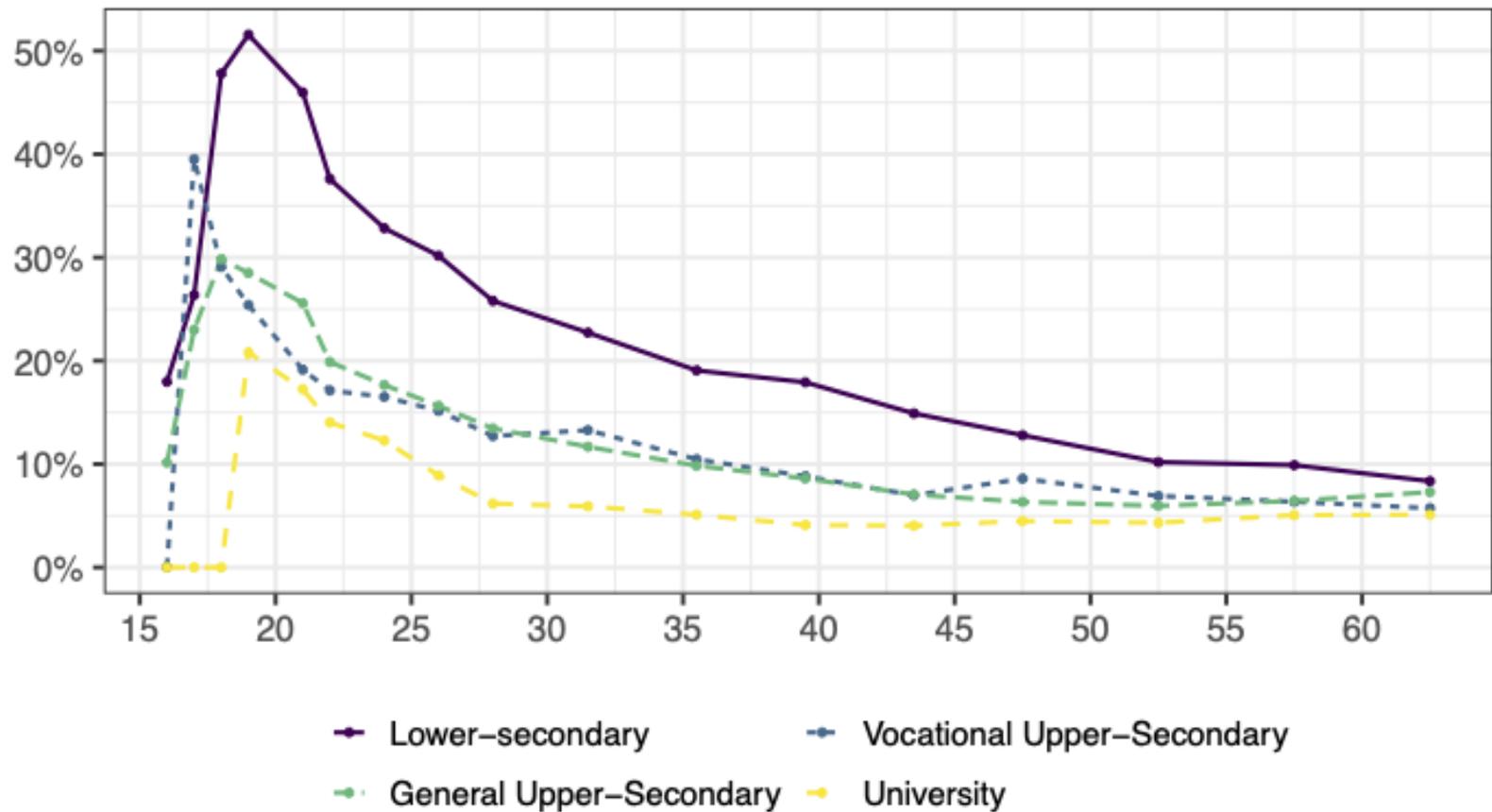
- ❖ C – Témoignage : Quels apports de la réforme de 2018 dans une entreprise française ?

**Anne-Léone Campanella**

# **A – Comparaison internationale : apprentissage et politiques publiques pour améliorer l'emploi des jeunes**



Année 2021. Source: OCDE



Évolution du taux de chômage en France au cours du cycle de vie selon le niveau d'études. Source : Enquête emploi, Insee

# **Systèmes d'apprentissage**

## **i) L'apprentissage comme système dual**

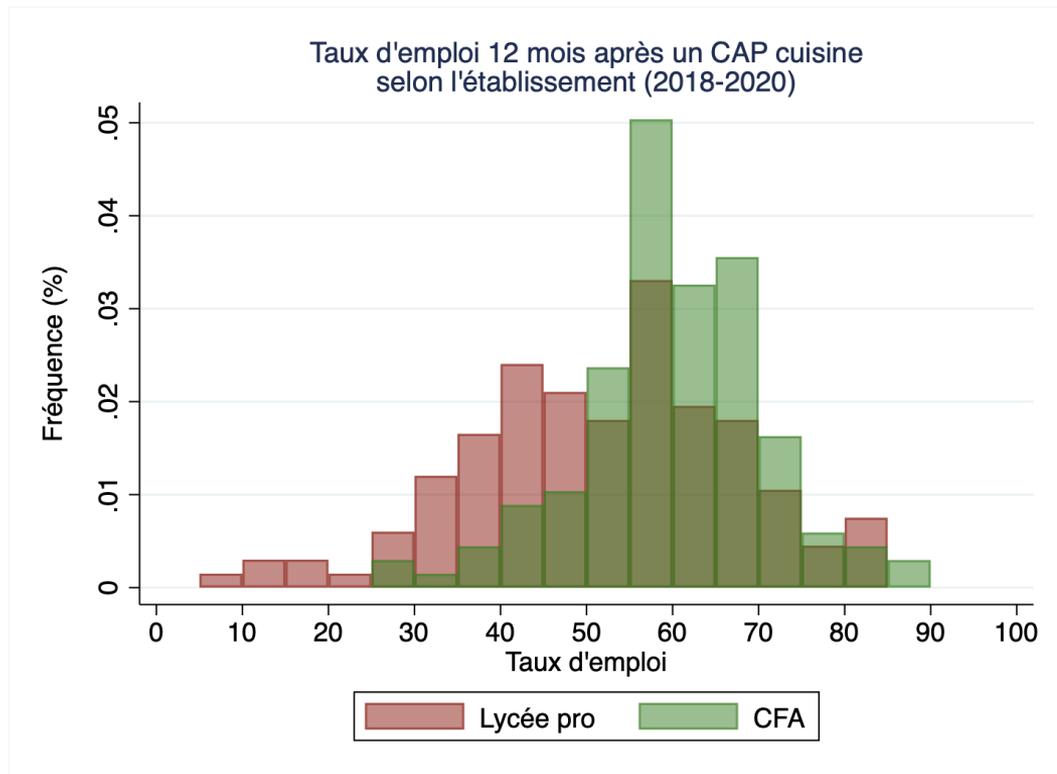
Allemagne, Autriche, Croatie, Danemark, Irlande, Islande, Norvège, Pologne, Suisse

## **ii) L'apprentissage comme voie d'étude secondaire**

Belgique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Espagne, Royaume-Uni

## **iii) L'apprentissage comme système hybride, ciblé sur les populations éloignées de l'emploi**

Chypre, Grèce.



Taux d'emploi des jeunes titulaires d'un CAP cuisine 12 mois après la fin de leurs études.  
Source: InserJeunes

## **B – Comment fonctionne le système d'apprentissage français, notamment depuis la réforme de 2018 ?**

# REPÈRES HISTORIQUES SUR L'ÉVOLUTION DE L'APPRENTISSAGE

10<sup>ème</sup> siècle - 1789

Régulation par les corporations



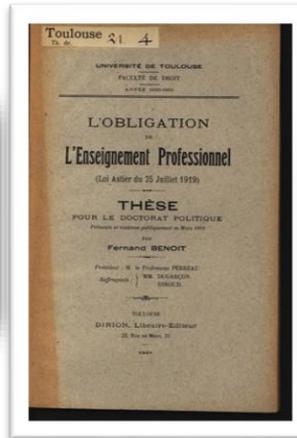
1789 - 1919

Régulation par le contrat



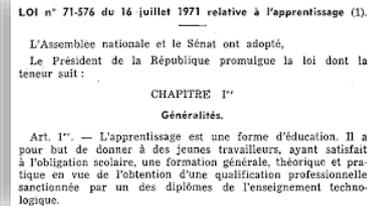
1919-1971

Régulation par le contrat et par l'Etat



1971-2018

Scolarisation de l'apprentissage au sein d'un service public



2018- ?

Création d'un marché sur le modèle de la formation continue



# L'APPRENTISSAGE LIBÉRALISÉ

- EN 1971 POUR SAUVER  
L'APPRENTISSAGE ON L'A SCOLARISÉ
- EN 2018 POUR LE DÉVELOPPER,  
ON LE DÉSCOLARISE

Le CFA devient un organisme de  
formation (presque) comme les autres

L'apprenti devient un salarié (presque)  
comme les autres



SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

---

---

## PROJET DE LOI

MODIFIÉ PAR LE SÉNAT

*relatif à l'apprentissage.*

# L'éco-système de l'apprentissage : un recrutement, un CFA, un financement public



Les branches professionnelles  
fixent les coûts des contrats dans  
des limites déterminées par France  
compétences



Reçoit via l'URSSAF les  
contributions des  
entreprises et donne aux  
OPCO les ressources  
nécessaires au  
financement des contrats

  
MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

L'Etat garantit le financement  
de tous les contrats et  
abonde les ressources de  
France compétences



L'entreprise recrute un  
apprenti et le rémunère  
Elle le forme en interne et  
l'inscrit dans un CFA



La formation vise un titre ou un  
diplôme inscrit au Répertoire  
national des certifications  
professionnelles (RNCP)  
L'établissement doit être CFA  
et certifié Qualiopi à ce titre

Le CFA facture la formation à  
l'OPCO sur la base du NPEC. Le  
CFA peut facturer un complément à  
l'entreprise (librement négociable)



# LA RUPTURE DE 2018



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-  
Public.fr

**Gratuité**

**Pas de sélection par le CFA**

**Carte de l'apprentissage décidée par les  
Conseils Régionaux**

**Budget prédéfini et nombre de places  
également**



**Création libre de CFA  
(de 965 en 2018 à 4 000 en 2024)**

**Prix fixé librement**

**Sélection par le CFA et par l'entreprise**

**Pas de limite budgétaire à l'intervention de  
l'Etat**

# Toutes les conséquences du passage à un marché n'ont pas été tirées

Les modalités de détermination des NPEC ne prennent pas en compte les règles relatives à la concurrence (NPEC différents pour des diplômes comparables, non application de la loi qui prévoit une minoration pour les organismes publics, etc.)

Le principe de gratuité pour l'apprenti a été conservé, juridiquement il ne s'impose plus

L'intervention de l'Etat demeure massive : un marché de tiers payant

Un système d'apprentissage qui demeure hybride :

- Formation initiale, mais fonctionnement proche de la formation continue ;
- Marché fondé sur le recrutement, mais porté par la politique de l'éducation et de l'emploi

# Quelques éléments de bilan...et de débat

## Un succès quantitatif

- L'apprentissage a trouvé son public auprès des jeunes (des familles) et des entreprises
- Son image s'est profondément transformée
- Les effets de transferts (élèves, étudiants, contrats pros) sont ils vertueux ?
- Quel objectif pour quel projet éducatif et quelle politique de l'emploi ?

## Un coût élevé

20 000 euros environ par apprenti

40 % pour les NPEC – 60 % pour les aides aux entreprises et aux apprentis

**Question :** faut-il réduire ? Tirer les conséquences des transferts ? Investir davantage ?

## La croissance dans le supérieur

L'apprentissage a-t-il une valeur ajoutée insuffisante dans le supérieur ?

## La qualité de l'apprentissage

- Une qualité non bureaucratique
- Un financement de l'apprentissage et non de la formation

## Le recours à l'apprentissage par les entreprises peut-il être abusif ?

Uniquement si l'entreprise ne remplit pas sa mission formative

## **C –Témoignage : Quels apports de la réforme de 2018 dans une entreprise française ?**

## CONSTAT

### Le secteur de la coiffure :

- 2<sup>ème</sup> secteur de l'artisanat en France
- 3<sup>ème</sup> secteur professionnel qui emploie des apprentis

### La formation dans le secteur de la coiffure

- Orientation principalement après le collège post 3<sup>ème</sup>
- Filière peu valorisée
- Représentation collective



→ Une filière en manque d'attractivité

## La réforme :

- Agir pour revaloriser la formation dans le secteur de la coiffure
- Proposer une formation post Bac complémentaire à l'offre de formation
- Une formation au profit de tout un secteur d'activité

→ Revaloriser la profession et attirer de nouveaux talents



## **Le Bachelor Entrepreneur de la coiffure : une formation pour entreprendre et répondre aux attentes d'un secteur en pleine transformation**

- Bac+3, reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- Ouvert à toutes personnes titulaires d'un Baccalauréat,
- Parcours alliant fondamentaux techniques et scientifiques, entrepreneuriat, management, mises en situation pratique, immersion en entreprise, Masterclass, accompagnement à la création d'entreprise...
- Apprentissage : 3 mois d'école – 9 mois en entreprise
- Intervenants ancrés dans le monde professionnel
- Classe inversée



- **Création d'une pédagogie en prise avec les attentes de la nouvelle génération**
- **L'apprentissage s'adapte très bien aux formations supérieures du secteur de l'artisanat**



## LES APPORTS

Créer une école et un programme sur-mesure qui complète l'offre éducative en France dans le secteur de la coiffure

- **Valoriser** la formation dans ce secteur
- **Proposer** une certification qui garantit le lien entre les besoins du secteur et l'appropriation de nouvelles compétences (techniques et entrepreneuriales)
- **Répondre** aux besoins en main d'œuvre : favoriser le recrutement de personnel en adéquation avec les besoins des entreprises

# Échanges avec la salle

# Partie II : Enjeux persistants et problématiques nouvelles – les défis de l'apprentissage en 2024

- ❖ A – Les enjeux économiques et financiers des dispositifs d'apprentissage dans un contexte budgétaire contraint

**Pierre Cahuc**

Focus sur le chômage des ex-apprentis : les résultats de l'étude de l'Unédic

**Lara Muller**

- ❖ B – Les enjeux juridiques et sociaux des dispositifs d'apprentissage

**Jean-Pierre Willems**

- ❖ C – Les défis rencontrés sur le terrain : retours d'expérience et stratégies d'entreprise

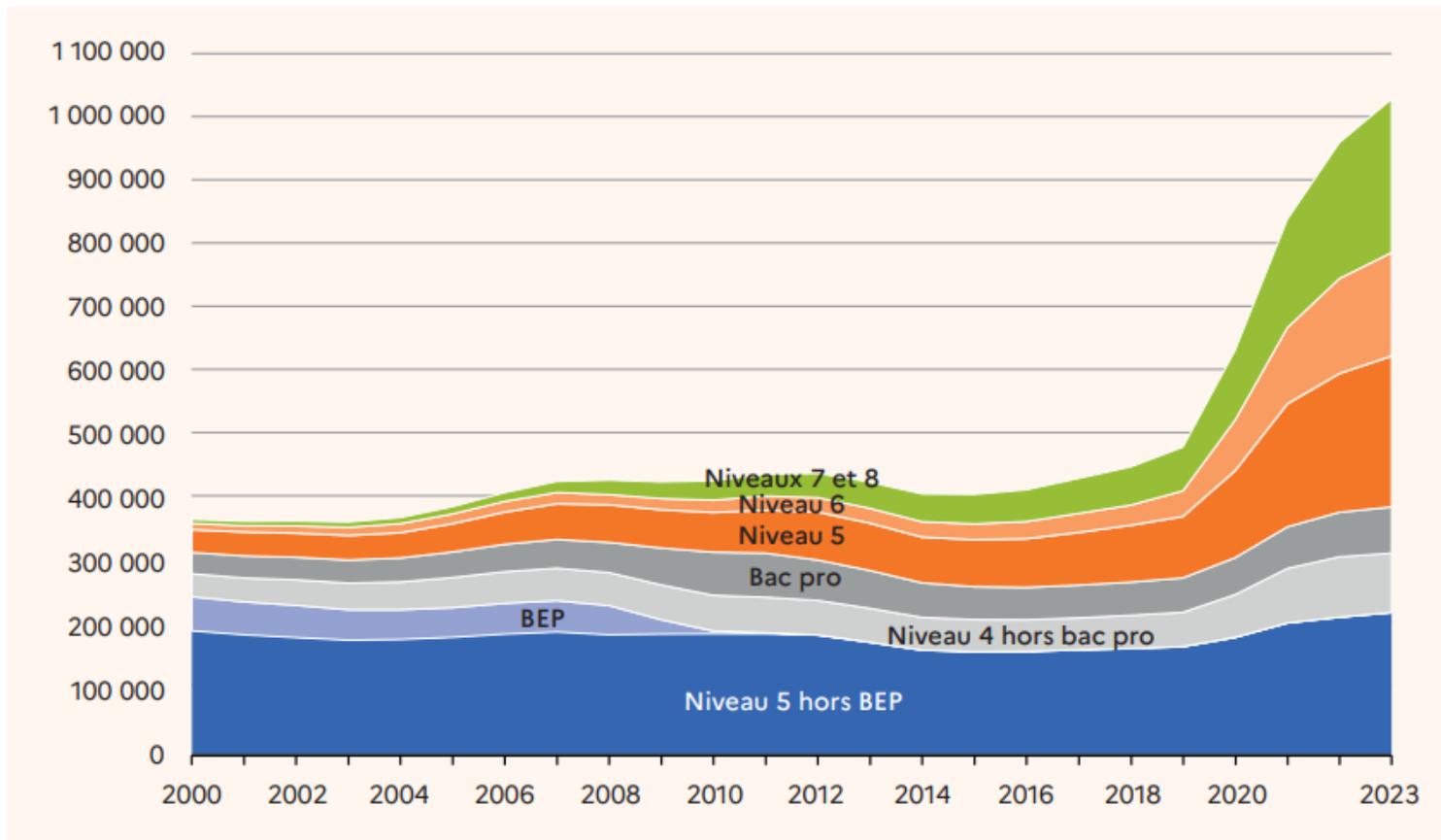
**Anne-Léone Campanella**

# **A – Les enjeux économiques et financiers des dispositifs d'apprentissage dans un contexte budgétaire contraint**

# Les facteurs de réussite de l'apprentissage

Résultats des études sur l'apprentissage dans l'enseignement secondaire:

1. La sélection des apprentis
2. Les connaissances qu'ils acquièrent
3. La rétention dans leur entreprise de formation
4. L'adaptation de l'offre de formation



Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2023. Source: DEPP enquête SIFA

<i>Millions d'euros</i>	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 <sup>(e)</sup>	2024 <sup>(p)</sup>
<b>Aides directes aux ménages</b>	<b>1 851</b>	<b>1 810</b>	<b>1 764</b>	<b>2 185</b>	<b>2 928</b>	<b>3 634</b>	<b>4 190</b>	<b>4 574</b>
<i>dont</i> Exo Impôt sur le revenu	195	199	210	253	351	421	459	501
Exo. cotisations + CSG-CRDS	1 180	1 211	1 151	1 391	1 927	2 465	2 761	3 015
Assurance chômage (Unedic)	360	330	320	440	510	570	770	840
<b>Aides directes aux employeurs</b>	<b>1 985</b>	<b>2 244</b>	<b>2 619</b>	<b>6 478</b>	<b>8 148</b>	<b>9 663</b>	<b>9 828</b>	<b>8 830</b>
<i>dont</i> Exo. cotisations employeurs	1 274	1 309	2 398	2 876	3 959	5 055	5 681	6 203
Aide Unique + Exceptionnelle	—	213	221	3 602	4 189	4 609	4 147	2 627
Aides supprimées (loi 2018)	754	722	703	232	—	—	—	—
<b>Coûts pédagogiques</b>	<b>1 424</b>	<b>1 396</b>	<b>1 520</b>	<b>7 909</b>	<b>6 925</b>	<b>8 674</b>	<b>9 430</b>	<b>9 873</b>
<b>Autres financements</b>	<b>1 785</b>	<b>1 858</b>	<b>1 870</b>	<b>892</b>	<b>1 420</b>	<b>1 399</b>	<b>1 409</b>	<b>1 281</b>
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b>7 045</b>	<b>7 308</b>	<b>7 773</b>	<b>17 464</b>	<b>19 420</b>	<b>23 371</b>	<b>24 857</b>	<b>24 558</b>

Evolution de la dépense pour l'apprentissage. Source: Bruno Coquet, "Apprentissage, 4 leviers pour reprendre le contrôle", *Policy Brief 135*, OFCE, 2024.

## Évolution problématique

« La transformation du cadre juridique, organisationnel et financier de la formation professionnelle et de l'apprentissage par la loi du 5 septembre 2018 ne s'est pas accompagnée d'une attention suffisante portée **à la qualité de la dépense**.

L'encouragement au développement de l'apprentissage et du compte personnel de formation (CPF) a eu pour conséquences une croissance très forte de la dépense, non maîtrisée, et **un déficit inédit du système de formation professionnelle et d'apprentissage, sans pour autant l'assurance de répondre aux besoins des jeunes et des actifs peu qualifiés**. » Cour des comptes, *Recentrer le soutien public à la formation professionnelle et à l'apprentissage*, 2023

1. Absence d'effet emploi dans le supérieur
2. Promotion sociale limitée
3. Coût annuel apprenti : 19,2 k euros, étudiant supérieur: 11,6, lycée pro: 12,7
4. Accroissement du nombre de CFA, environ 1000 en 2017, et 3500 en 2024
5. Contrôle de la qualité des formations
6. Diminution de la rétention dans les entreprises de formation
7. Image de l'apprentissage (secteur tertiaire) versus image de l'enseignement professionnel (secteur secondaire)

# Focus sur le chômage des ex-apprentis : Répercussions de l'apprentissage sur l'assurance chômage

LARA MULLER, Unédic

Séminaire « *Politiques de l'emploi – Interactions de l'économie et du juridique* », 12 novembre 2024

Unédic

---

**L'alternant, lié à son entreprise par un contrat de travail comme tous les autres salariés, bénéficie d'un accès à l'allocation chômage identique à celui des autres salariés.**

### **Droit chômage après un contrat d'apprentissage**

- Accès à l'allocation chômage et modalités d'indemnisation identiques à ceux des autres salariés
- A noter, la règle spécifique concernant le droit d'option pour un nouveau droit en cas de reprise d'activité mieux rémunérée

### **Cotisations sur les contrats d'apprentissage**

- Taux de cotisation patronale à 4,05 %
    - Réduction générale des cotisations sur les rémunérations inférieures à 1,6 Smic ("allègements généraux")
      - Au niveau du Smic, exonération totale de la cotisation d'assurance chômage, puis exonération dégressive jusqu'à 1,6 Smic
      - La rémunération d'un apprenti n'excède habituellement pas le Smic.
      - Ces exonérations de cotisations sont compensées par l'Etat à l'Unédic, mais seulement partiellement depuis 2023.
  - Suppression de la cotisation salariale en 2019
  - Exonération des contrats d'apprentissage de CSG-activité
    - Pas de fraction de CSG-activité affectée à l'Assurance chômage
-

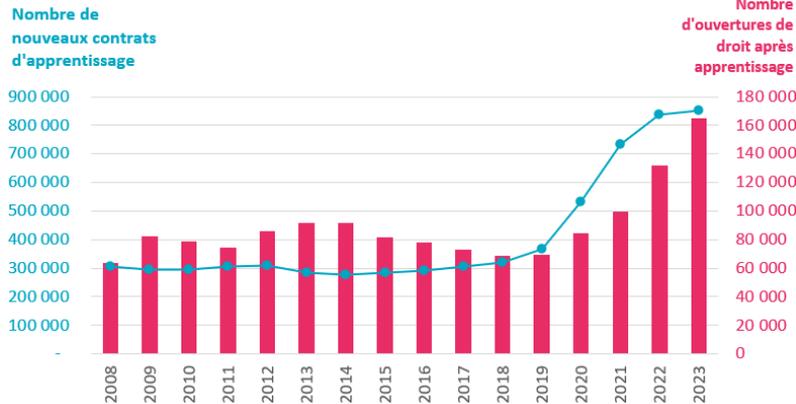
## 165 000 ouvertures de droit de sortants d'apprentissage en 2023, plus du double qu'en 2019

Ils représentent désormais 8% des ouvertures de droits, contre 3% en 2019.

... Il est à prévoir que ce nombre progressera encore et pourrait tripler par rapport à 2019

- Au T1-2024, on compte 21% d'apprentis entrant à l'assurance chômage de plus qu'au T1-2023.

### NOUVEAUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET OUVERTURES DE DROIT À L'ASSURANCE CHÔMAGE APRÈS APPRENTISSAGE



### PART DES SORTANTS D'APPRENTISSAGE PARMIS LES ALLOCATAIRES OUVRANT UN DROIT, EN %



Sources : système d'information sur l'apprentissage (SIA), Dares ; FNA, Unédic

Champs : nouveaux contrats d'apprentissage privés et publics ; ouvertures de droit à l'Assurance chômage après un contrat d'apprentissage terminé ou rompu ; ensemble des ouvertures de droit à l'Assurance chômage, hors intermittents du spectacle, hors bascules du CSP vers l'ARE, hors révisions de droit dans le cadre du CSP, hors fins d'activité conservée

## Une croissance particulièrement portée par les ex-apprentis du supérieur

### Une évolution des profils reflétant celui des entrants en apprentissage

Les sortants d'apprentissage ouvrant un droit à l'Assurance chômage en 2023 sont en moyenne :



> plus diplômés : 54 % sont diplômés du supérieur, contre 34 % en 2018

> plus âgés : 56 % ont au moins 22 ans, contre 35 % en 2018



Les ex-apprentis entrés à l'AC en 2023 :

> ont une allocation en moyenne plus élevée que les apprentis ouvrant des droits précédemment

750€ mensuel brut contre 560€ en 2018, soit +34% entre 2018 et 2023

- double effet : profil + hausse du Smic > effet réforme 2021

Leur allocation reste nettement en-deçà de celle des autres allocataires mais cette dernière a peu évolué en moyenne (équivalant à 1 200€ mensuel brut en 2023 contre 1100 en 2018).

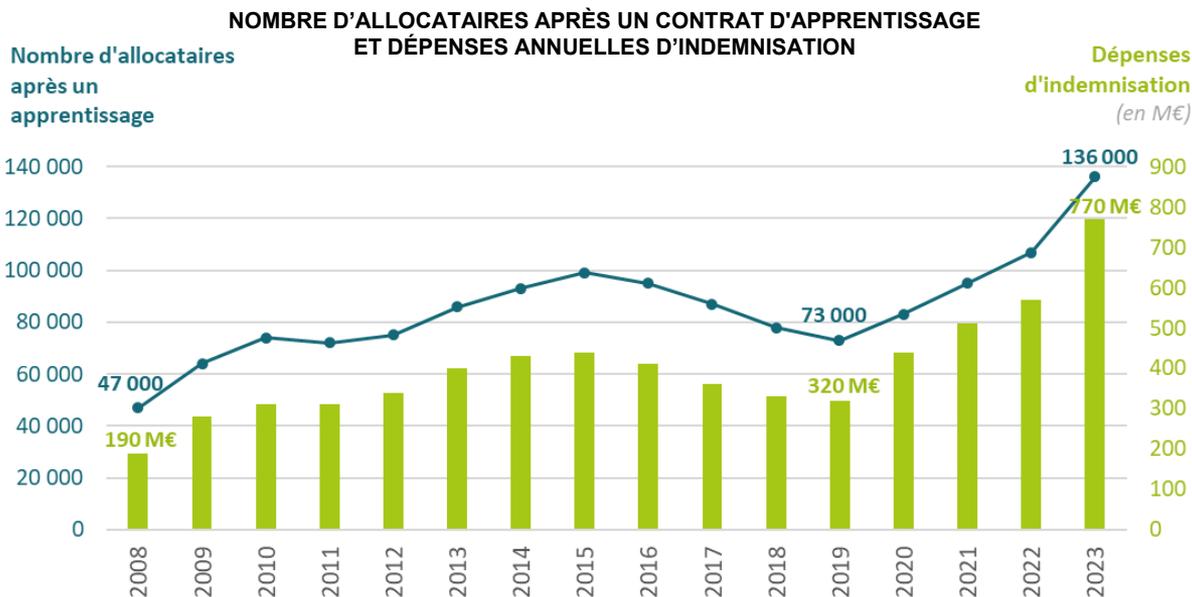


> Leur durée de droit chômage, orientée légèrement à la baisse ces dernières années, diminue de 25 % pour la plupart des apprentis entrant à l'Assurance chômage, sous l'effet de la réforme de l'Assurance chômage de 2023 (« contracyclicité »).

---

## Les dépenses d'indemnisation des ex-apprentis ont doublé

*In fine*, les dépenses d'indemnisation liées aux sortants d'apprentissage ont plus que doublé pour atteindre 770 M€ en 2023 (soit 2 % de l'ensemble des dépenses d'indemnisation, contre 1 % en 2019)



Source : FNA, Unédic  
Champ : allocataires de l'Assurance chômage après un contrat d'apprentissage

## Conclusions

### **Une hausse des dépenses d'indemnisation qui devrait se poursuivre**

- des dépenses non négligeables
- le nombre d'entrants pourrait tripler par rapport à 2019
- même si les aides sont amenées à diminuer
- sans recettes adossées

### **Des publics qui jusqu'à présent n'étaient pas pris en charge par l'Assurance chômage**

- un rôle nouveau pour le régime ?
-

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Unédic, « Apprentissage et Assurance chômage : éléments de suivi », juillet 2024  
[https://www.unedic.org/storage/uploads/2024/07/29/Apprentissage-et-Assurance-chomage-Elements-de-suivi-juillet-2024\\_uid\\_66a7acbc3f734.pdf](https://www.unedic.org/storage/uploads/2024/07/29/Apprentissage-et-Assurance-chomage-Elements-de-suivi-juillet-2024_uid_66a7acbc3f734.pdf)
  - Unédic, « L'essor de l'apprentissage et ses effets sur l'emploi et l'Assurance chômage », décembre 2022  
<https://www.unedic.org/publications/lessor-de-lapprentissage-et-ses-effets-sur-lemploi-et-lassurance-chomage>
-

## **B – Les enjeux juridiques et sociaux des dispositifs d'apprentissage**

# LA VALEUR D'USAGE DE L'APPRENTISSAGE DANS LE CODE DU TRAVAIL

## Article L6211-1

L'apprentissage concourt aux objectifs éducatifs de la nation. Il contribue à l'insertion professionnelle.

Il a pour objet de donner à des travailleurs, ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

**L'apprentissage est à titre principal une voie éducative qui permet la poursuite d'études**

## Article L6222-15

Tout jeune travailleur peut souscrire des contrats d'apprentissage successifs pour préparer des diplômes ou titres sanctionnant des qualifications différentes.

# LA VALEUR AJOUTÉE PAR LES RÉSULTATS

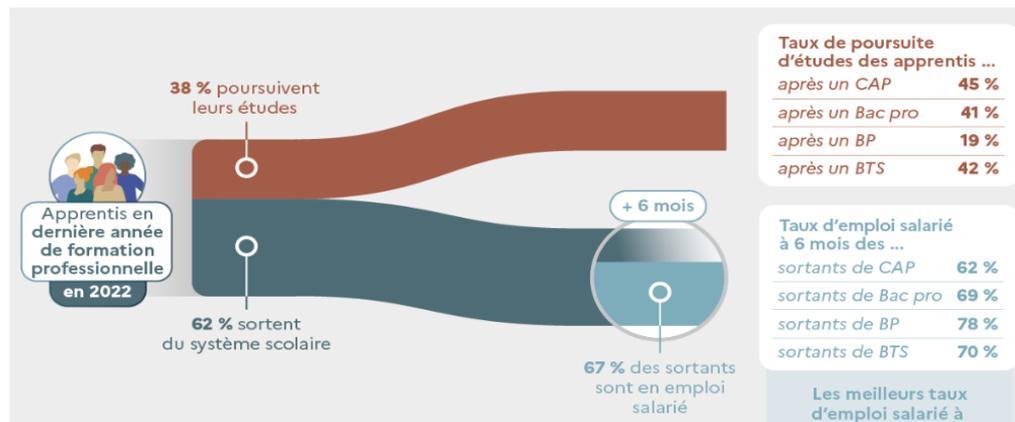
## Trois indicateurs traditionnels

- Taux de réussite au diplôme
- Taux d'insertion
- Taux d'abandon (ou de complétude)

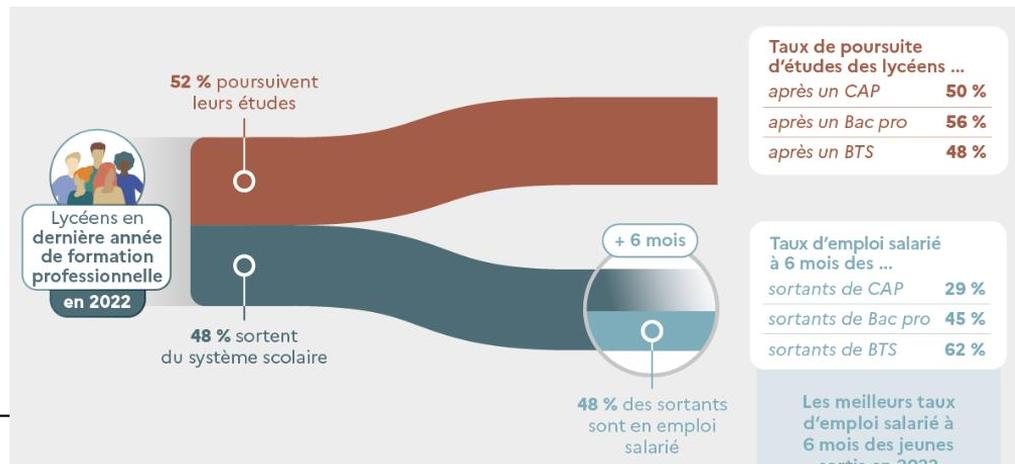


# DES ÉCARTS D'INSERTION IMPORTANTS DANS LE SECONDAIRE

## APPRENTIS

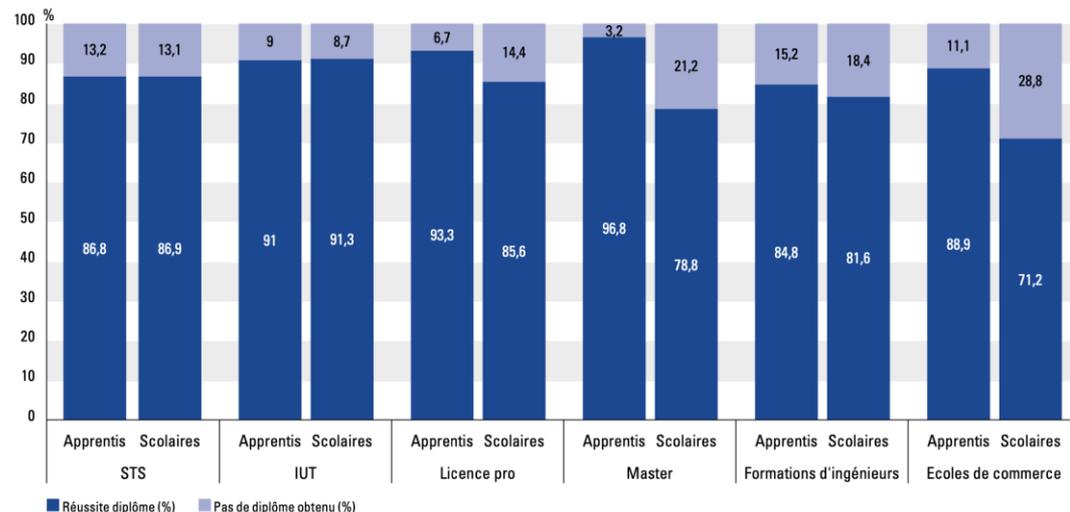


## LYCÉENS PROFESSIONNELS



# UNE VALEUR AJOUTÉE QUI SE RETROUVE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**GRAPHIQUE 5 - Taux d'obtention du diplôme des étudiants en dernière année de formation en apprentissage et sous statut scolaire par filière de formation, en 2019-2020**



Lecture : 91,0% des étudiants inscrits en deuxième année en IUT et effectuant leur année en apprentissage ont obtenu leur diplôme en 2019-2020. Cette part est de 91,3% pour les étudiants inscrits sous statut scolaire

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESR-SIES, Système d'information SISE, MENJUS-DEPP, enquêtes SIFA, Systèmes d'information des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la mer, traitement MESR-SIES

## TAUX DE RÉUSSITE AU DIPLÔME

## Jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

	QPV	
	Scolaire	Alternance
Secondaire	68	75
Supérieur	79	88

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

# UN MEILLEUR TAUX D'INSERTION ET DE MEILLEURES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

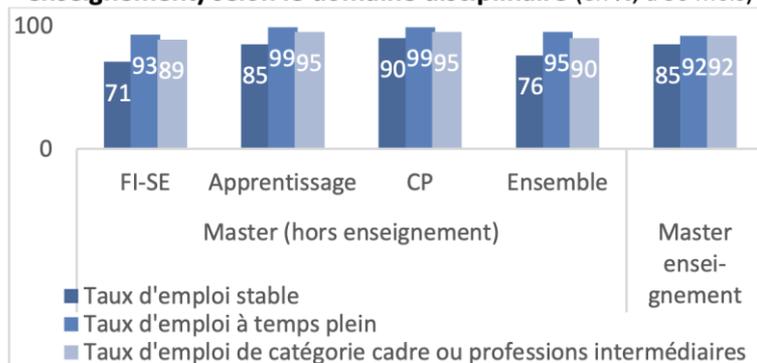
Taux d'insertion des diplômés de master (en %) et évolution au regard de la promotion précédente (en point)

	18 mois	30 mois
<b>Cursus et domaines disciplinaires</b>		
Droit-Economie-Gestion (DEG)	89 (-2)	94 (+2)
Lettres-Langues-Arts (LLA)	81 (-3)	89 (+5)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	84 (-1,5)	91 (+4)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	87 (-3)	93 (+1,5)
<b>Régimes d'inscription</b>		
Formation initiale sous statut étudiant (FI-SE)	85 (-3)	92 (+3)
Apprentissage	90 (+2)	95 (+1)
Contrat de professionnalisation (CP)	92 (-3)	96 (+1)
<b>Total master (hors enseignement)</b>	<b>87 (-2,5)</b>	<b>93 (+3)</b>
<b>Master enseignement</b>	<b>98 (+0,1)</b>	<b>98 (0)</b>

**Lecture** : parmi les diplômés 2019 de master (hors enseignement), 93 % de celles et ceux qui ont intégré le marché du travail sont en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

**Source** : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2019.

Conditions d'emploi des diplômés de master (hors enseignement) selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



**Source** : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2019.

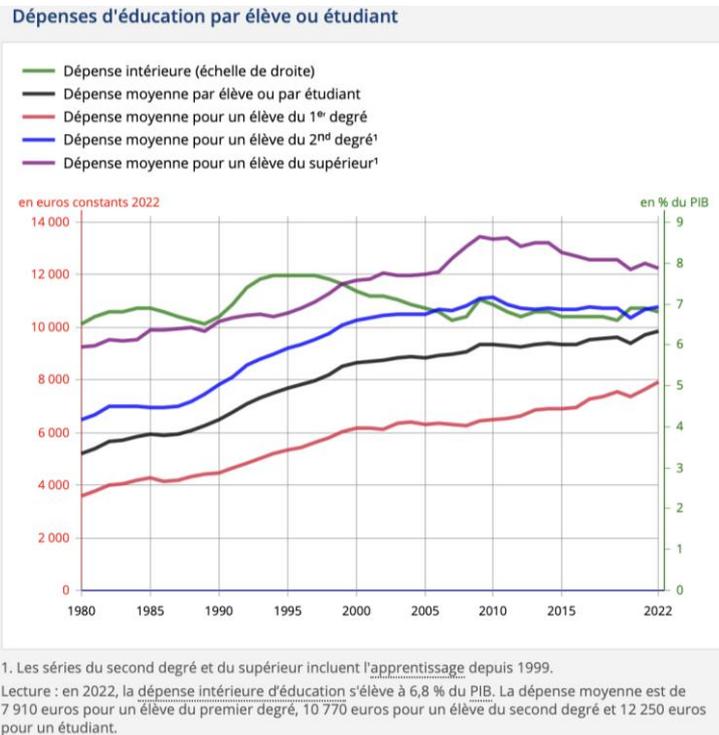
**Salaires net mensuel médian à 30 mois des diplômés de master (hors enseignement) et évolution par rapport à 18 mois**

Domaine	FI-SE	Apprentissage	CP	Ensemble
	En € (%)	En € (%)	En € (%)	En € (%)
DEG	2 130 (7)	2 350 (8)	2 240 (7)	2 200 (7)
LLA	1 730 (8)	1 940 (11)	2 130 (12)	1 750 (7)
SHS	1 800 (6)	2 000 (3)	2 180 (9)	1 820 (5)
STS	2 100 (5)	2 380 (6)	2 280 (5)	2 170 (5)
<b>Ensemble</b>	<b>2 000 (8)</b>	<b>2 300 (7)</b>	<b>2 240 (6)</b>	<b>2 090 (6)</b>

**Source** : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2019.

# UN COÛT DE FORMATION INFÉRIEUR

**NPEC moyen en 2022 = 7 465 euros**



# MAIS IL FAUDRAIT ÉLARGIR LES CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR MESURER L'EFFET DE L'INVESTISSEMENT

## IMPACT ÉCONOMIQUE

Apprentissage = recrutement = besoin = production

Statut de salarié et droits sociaux associés

Revenu salarial pour l'apprenti

Etude Goodwill-Management : <https://www.walt-asso.fr/etude-financement-apprentissage-finances-publiques/>

Etude Asteres : <https://asteres.fr/etude/lapprentissage-dans-lenseignement-superieur-un-investissement-createur-de-valeur/>

## IMPACT SOCIAL

Profil des apprentis vs profil des étudiants

Accès à l'enseignement supérieur via l'apprentissage

## Répartition des étudiants en apprentissage et en formation initiale hors apprentissage (scolaires) selon l'origine sociale par filière de formation

CSP du parent principal (pourcentage)	Agriculteurs, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités, inactifs	Ensemble	Non renseigné
IUT (app.)	10,2	32,5	18,5	20,5	11,2	7,1	100	7,6
IUT (sco.)	9,5	30,4	18,8	20,4	12,1	8,8	100	2,7
Licence Pro. (app.)	11,7	25,9	16,5	20,0	14,7	11,2	100	15,6
Licence Pro. (sco.)	9,2	25,1	16,0	20,0	13,6	16,1	100	10,5
Master (app.)	10,1	34,3	14,8	16,8	11,2	12,9	100	9,1
Master (sco.)	8,7	37,6	14,1	15,6	8,3	15,7	100	4,9
Formations d'ingénieurs (app.)	12,1	40,7	16,2	13,0	9,7	8,3	100	12,9
Formations d'ingénieurs (sco.)	10,4	57,6	11,9	9,7	4,1	6,2	100	5,4
Ecoles de commerce (app.)	15,5	38,2	11,4	17,5	8,3	9,1	100	43,7
Ecoles de commerce (sco.)	18,2	54,3	8,4	10,5	3,1	5,4	100	30,3

Champ : France métropolitaine + DROM - app. = apprentis, sco. = scolaires

Sources : MESR-SIES, Système d'information SISE, année 2022-2023

## **EN CONCLUSION**

**POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE EFFICIENTE**

**IL EST INDISPENSABLE DE DISPOSER D'UN TABLEAU DE  
BORD D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS SYSTÉMIQUE**

**ET DE SE DONNER DES OBJECTIFS DE RÉSULTAT  
(ET D'EN DONNER AUX CFA ÉGALEMENT)**

## **C – Les défis rencontrés sur le terrain : retours d'expérience et stratégies d'entreprise**

## 5 ans après



**Une école exigeante : la démarche d'amélioration continue au cœur.**

## DEFIS ACTUELS

- **Réussir** le matching artisanat – enseignement supérieur
- **Donner** une autre représentation du secteur de l'artisanat et de la voie de l'apprentissage post Bac dans la coiffure
- **Valoriser** les missions de l'école auprès des entreprises
- **Créer** les conditions idéales d'une nouvelle collaboration pérenne entre l'entreprise et l'apprenti
- **Former** les futurs décisionnaires, chefs d'entreprise avec **des expertises technique, managériales et visionnaires pour être toujours plus performants / de meilleurs chefs d'entreprise**



# Échanges avec la salle

**Pause**

## Partie III : Quels ajustements du dispositif pour un apprentissage encore plus efficient ?

- ❖ A – Quelles politiques publiques pour répondre aux défis de l'apprentissage et quel ciblage ?

**Pierre Cahuc**

- ❖ B – Comment améliorer l'apprentissage dans le cadre global français d'éducation et de formation professionnelle ?

**Jean-Pierre Willems**

- ❖ C – Des nouvelles du terrain : quelles pistes d'amélioration ?

**Anne-Léone Campanella**

**A – Quelles politiques publiques pour répondre aux défis de l'apprentissage et quel ciblage ?**

1. Cibler l'enseignement secondaire
2. Renforcer les exigences de certification des CFA
3. Se doter d'outils de pilotage (données)
4. Mobiliser des ressources pour adapter l'offre de formation de l'enseignement professionnel secondaire
5. Renforcer les liens entre l'enseignement professionnel et le service public de l'emploi

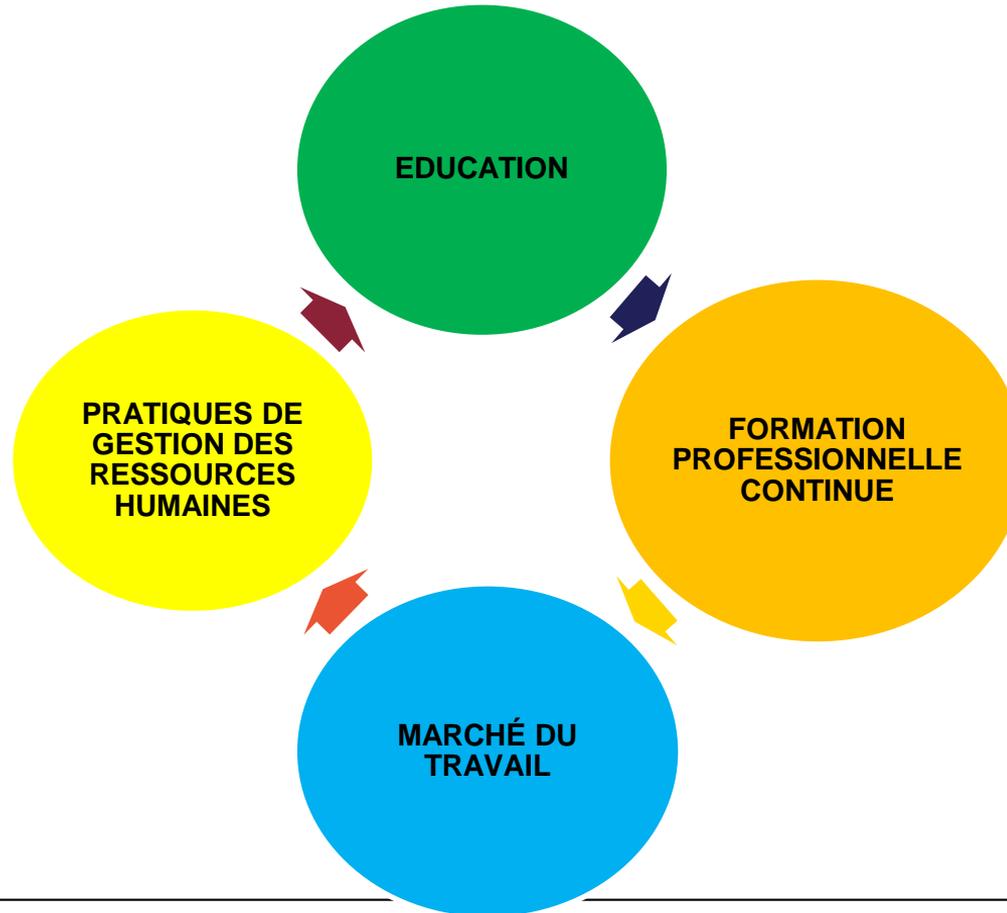
## Avenir Pro:

- Depuis 2020, Intervention de France Travail dans les classes de terminales de lycées professionnels
- En classe, de Janvier à juin, puis suivi après fin des études
- Expérimentation: lycées traités et témoins randomisés
  
- Résultats:
  - Le taux d'emploi 6 mois après la fin de l'année scolaire croît de 45%
  - Le taux de poursuite des études chute de 22%
  - Un coût par élève de 350 euros
  - Une expérience similaire avec Humando (Adecco), en region Parisienne aboutit aux mêmes effets sur l'emploi

**L'expérimentation AvenirPro : un levier pour l'insertion professionnelle des élèves de CAP et BacPro. Institut des politiques publiques, note 109, Octobre 2024.**

## **B – Comment améliorer l'apprentissage dans le cadre global français d'éducation et de formation professionnelle ?**

## COMPARAISON N'EST PAS (TOUJOURS) RAISON



## TROIS ORIENTATIONS POSSIBLES POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES



### **UN OUTIL D'INSERTION AVEC DES AIDES CIBLÉES SUR DES NIVEAUX, PUBLICS ET OU MÉTIERS**

Aides systématiques sur les premiers niveaux de diplôme

Aides ciblées par public sur les niveaux supérieurs

Reste à charge pour l'apprenti sur critères sociaux

L'apprentissage demeure possible sur tous les niveaux mais il n'est accompagné par l'Etat que sur certains niveaux/publics/métiers

## TROIS ORIENTATIONS POSSIBLES POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES



### UNE VOIE D'ÉDUCATION MASSIVE

N'exclut pas une modulation des aides

Mais suppose des transferts budgétaires de la formation initiale vers l'apprentissage

Et une approche plus globale appréhendant l'efficience de l'investissement éducatif dans toutes ses dimensions

## TROIS ORIENTATIONS POSSIBLES POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES



### UN OUTIL CLÉ DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Pourquoi limiter l'apprentissage à 30 ans ?

Aucun dispositif de reconversion professionnelle n'a d'impact majeur aujourd'hui

L'alternance est de nature à régler la difficulté principale de la reconversion : le revenu et le statut

Pour le financement : les moyens des dispositifs actuels de reconversion (moins efficaces que l'apprentissage), les économies de l'assurance chômage, et plus largement les dépenses sociales liées à l'emploi

# QUELLE QUE SOIT L'OPTION RETENUE, QUELQUES INCONTOURNABLES

## 1. NE PAS FINANCER AU TITRE DE L'APPRENTISSAGE CE QUI N'EST QUE DE LA FORMATION

**INTÉGRÉ**



**INCLUSIF**



**ACCOMPAGNÉ**



**INSCRIT  
DANS UN  
PARCOURS**



# QUELLE QUE SOIT L'OPTION RETENUE, QUELQUES INCONTOURNABLES

## 2. FAVORISER LA QUALITÉ ET L'INNOVATION MUTUALISÉE

L'INVESTISSEMENT PUBLIC  
JUSTIFIE LE PARTAGE DES  
RESSOURCES



# QUELLE QUE SOIT L'OPTION RETENUE, QUELQUES INCONTOURNABLES

## 3. ÉVITER LES ORNIÈRES ET FAUX DÉBATS

Public/Privé

Les mésusages inévitables

Un droit punitif

Une qualité bureaucratique



# QUELLE QUE SOIT L'OPTION RETENUE, QUELQUES INCONTOURNABLES

## 4. ET SURTOUT



**SE Doter d'un système d'évaluation partagé**

**Avoir une approche globale de l'investissement éducatif**

**C – Des nouvelles du terrain :  
quelles pistes d'amélioration ?**

## Axes d'amélioration :

- Capitaliser sur les points forts du dispositif
- Poursuivre la communication pour modifier les représentations et valoriser l'apprentissage post Bac dans l'artisanat
- Renforcer le maillage École – Entreprises
- Un modèle économique qui reste fragile



# Échanges avec la salle

# Clôture des débats

**Jean-Emmanuel Ray**

**Co-président du séminaire**

Professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Merci pour votre attention !**

**Le replay sera disponible sur le site du Séminaire :  
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Evenements/Types/seminaire-emploi>**

**Prochaine séance**

**5 mars 2024**

**Adaptation du travail au changement climatique**